

Lacan Quotidien



N° 853 – Mercredi 13 novembre 2019 – 19 h 54 [GMT + 1] – lacanquotidien.fr



Sans évidence

EN AVANT

Nouvelles lois pour les femmes : perspectives

Familles, questions cruciales, la chronique d'Hélène Bonnaud

Le rêve, la scène médiatique et le passage à l'acte

(In)actualité brûlante, la chronique de Nathalie Georges-Lambrichs

Questions ouvertes par Aurélie-Flore Pascal

ANNONCES & DÉDICACES

First Lady *Coralie Miller, Dominique Miller*

Monologues de l'attente *Hélène Bonnaud*

Les enseignements ouverts de l'ECF



Nouvelles lois pour les femmes : perspectives

Familles, questions cruciales, la chronique d'Hélène Bonnaud

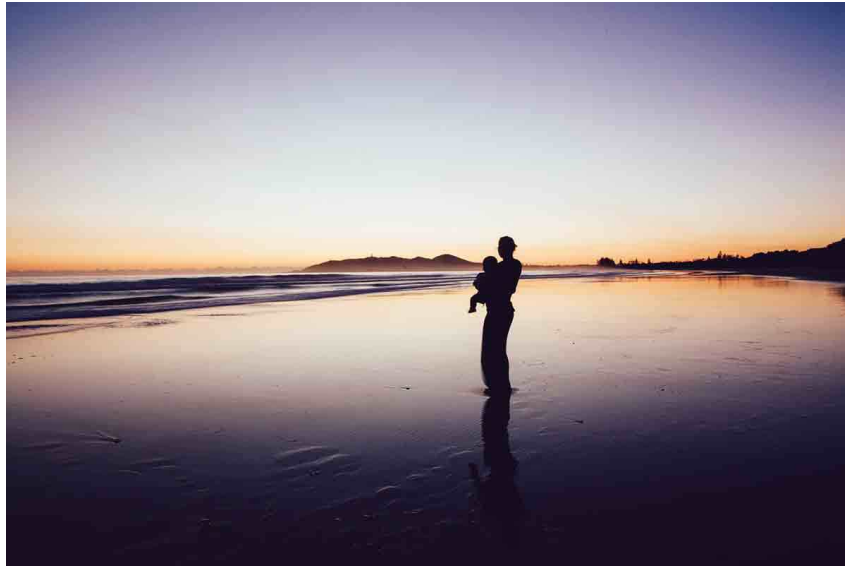
L'actualité donne la parole aux femmes. Aujourd'hui, elles ont acquis le droit de parler, d'être écoutées et même de se faire entendre, du moins dans les pays où la démocratie garantit une liberté de s'exprimer pour tous. Plusieurs événements en France ont mis récemment les femmes sous les projecteurs.

Le droit à la PMA

L'Assemblée nationale vient de voter le droit à la procréation médicalement assistée (PMA) pour toutes les femmes. C'est une grande avancée. Porté par trois ministres, Agnès Buzyn, ministre de la Santé, Nicole Belloubet, ministre de la Justice, et Frédérique Vidal, ministre de la Recherche, le projet de loi bioéthique, qui s'est achevé le 9 octobre, vient d'être voté. Il concerne toutes les femmes, qu'elles soient en couple ou pas, hétérosexuelles ou pas. L'avancée porte en effet sur l'égalité des droits pour toutes, quels que soient leur orientation sexuelle ou leur statut. Les femmes célibataires pourront procréer - le droit d'être mère sans en passer par la case « couple » est maintenant admis.

Cela ouvre de nouvelles perspectives. Il y a peu, nous évoquions le droit à l'enfant (1) devenu un droit pour tous. L'ouverture de la PMA à toutes les femmes prend acte de cette formule et donne plus que jamais à l'enfant son statut d'objet *a* de la mère, celle qui a, celle qui décide d'avoir, celle qui obtient, ajoutons celle qui s'invente aussi. En effet, avoir un enfant seule n'a jusqu'à aujourd'hui jamais été un choix pour une femme, plutôt une conséquence d'une rencontre incertaine avec un homme « évanoui dans la nature », selon la formule consacrée. Dans ces histoires marquées par le sentiment de la faute, l'enfant venait souvent prendre la place d'enfant sans père, privé de sa reconnaissance et de sa protection, d'enfant de la honte.

Aujourd'hui, *avoir un enfant seule* est un choix nouveau, qui donne à la maternité une nouvelle perspective. Oserons-nous y voir les prémices d'une forme d'illimité à la maternité solo ? Restons prudente ; il s'agit là d'un désir unilatéral, d'une position où le *toute-seule* résonne comme une jouissance singulière à devenir mère sans en passer par la rencontre sexuelle ou le choix d'un homme. Solution encore rare puisque, le plus souvent, la raison semble plutôt liée aux limitations du temps hormonal avant que la rencontre avec un partenaire n'ait permis d'envisager un tel projet. Dès lors, le désir d'enfant s'autonomise au point où le *devenir mère* s'affranchit de l'homme. Les femmes ne seront désormais plus tributaires du bon vouloir de l'homme pour enfanter. Elles assument ainsi une position de mère qui jouit de ce droit sans autre forme de condition.



Le don de sperme et la fonction paternelle

Les couples de femmes homosexuelles pourront également mettre leur projet d'enfant en acte, à l'instar des couples hétérosexuels. La science vient ici pallier le fait qu'on peut se passer de l'homme pour engendrer. Les hommes réduits à leurs spermatozoïdes sont depuis longtemps exploités pour leur semence. Avec les banques de sperme, la science a un usage, cadré par la loi, de ces précieux produits. Le réel de ce qui spécifie l'homme, ses spermatozoïdes, a donné lieu à une ouverture vers la procréation à la carte. Un débat s'ouvre sur la question de garder ou pas l'anonymat du don. En effet, certains professent le droit de l'enfant à connaître ses origines génétiques, un droit à faire exister le père comme géniteur réel. Ce droit prend la valeur d'un savoir nécessaire pour soutenir un semblant de Nom-du-Père, là où justement sa fonction symbolique ne recouvre pas sa présence réelle.

Posons-nous alors la question : ce père réel saura-t-il occuper une fonction inédite pour chaque enfant né par insémination artificielle ? Soulignons ici l'impact du signifiant *artificielle* qui marque bien la reconstitution médicalisée de l'insémination naturelle. Quels en seront les critères, les limites, les conséquences ? Cela donne lieu à une réflexion sur ce qu'est la paternité symbolique. On peut déjà prédire que la paternité réelle perdra ce que l'anonymat lui garantissait : être juste un don de gamètes et rien d'autre, c'est-à-dire rien de ce qui spécifie le père, celui qui donne son nom, son amour et sa protection quand il l'a décidé ou qu'il a consenti à le faire comme dans les cas d'adoption.

Faire un enfant

Aujourd'hui, la réponse scientifique permet un usage multiple des ovules et des spermatozoïdes pour aider chacun à faire son enfant. *Faire un enfant* est une expression qui s'avère en adéquation avec ce que la science propose pour résoudre cette question du désir d'enfant dans le couple, mais aussi hors de ce lien de couple, notamment en le détachant de toute version familialiste quand il s'agit d'une femme célibataire.

C'est ce point qui est d'ailleurs remis en question par le Rassemblement National et d'autres mouvements qui réfutent l'idée de couple féminin. Ils font savoir qu'il existe un droit de l'enfant qui stipulerait que ce dernier a besoin d'un père et d'une mère. Cette affirmation a longtemps été soutenue par l'idée d'un couple parental hétérosexuel nécessaire à l'épanouissement psychique d'un enfant. Une sorte de logique binaire qui assure ainsi une continuité au mythe familial, l'enfant incarnant la structure élémentaire de la famille. Ainsi, Sens commun, mouvement de droite né en 2013 en protestation au projet de loi Taubira sur le mariage pour tous, rejette la loi sur la PMA et appelait les députés à ne pas la voter en soutenant l'idée que « l'humain n'est pas un matériau, ni une marchandise ! » (2). Usant d'une formule choc, « sans père, on n'est personne », ses dirigeants refusent d'envisager d'autres manières d'être parents, soutenant en quelque sorte que le père est un signifiant-maître indispensable à l'enfant, sous-entendu indispensable à l'ordre familial.

Les psychanalystes de l'IPA – pas seulement de l'*International Psychoanalytical Association*, mais aussi d'autres qui les suivent – soutiennent également cette idée que, pour l'enfant, le père est nécessaire, ne serait-ce que pour faire fonction de tiers dans la relation avec la mère, toujours possiblement abusive et fusionnelle. Boris Cyrulnik (3) fait un pas supplémentaire lorsqu'il indique que cette fonction peut tout aussi bien être occupée par une femme partenaire, ou même la grand-mère, indiquant que ce qui compte, c'est qu'il y ait deux.

En effet, une fonction n'est pas forcément incarnée par la présence d'un père. Elle peut fort bien être opérante hors de sa présence réelle, ne serait-ce que parce que la mère est habitée de cette altérité symbolique dans son inconscient, qu'elle y croit ou ne forclôt pas la différence des sexes. Un père peut prendre fonction hors présence, mais pas hors discours. C'est aussi en quoi les fonctions père et mère ne sont pas non plus totalement interchangeables, du moins tant que les hommes et les femmes seront les signifiants-maîtres incarnant le couple parental. Celui-ci connaîtra de nouveaux modes d'expression, peut-être même de nouveaux signifiants naîtront pour représenter la fonction parentale !

Si *faire un enfant* constitue déjà un programme de solutions pour l'avenir des femmes et des hommes, les relations de couple font parfois surgir des scènes d'une violence inouïe qui malheureusement se terminent dans le sang.



Violences conjugales

Les violences conjugales font également la une des journaux car, cette année, la mort de jeunes femmes sous les coups de leur partenaire a encore montré à quel point le couple et parfois aussi les enfants de ce couple vivent sous la menace d'une violence au sein même de la famille. Ces drames ont interpellé les politiques par leur nombre et par la mise en évidence de ce lien qu'on qualifie d'emprise pour justifier le fait que certaines femmes vivant un enfer, restent malgré tout avec leur bourreau. Mais il semble que, dans nombre de cas, la relation de couple soit surtout marquée par la jalousie pathologique du partenaire masculin et le sentiment que la femme comme objet de jouissance ne peut pas lui échapper, qu'il en est l'unique propriétaire - cet objet lui appartient et il ne peut supporter de le perdre. La violence est la conséquence de cette logique qui noue un homme et une femme de façon totalitaire. En effet, dans le couple, un totalitarisme peut exister, le totalitarisme phallogocentrique.

Reprenons les chiffres : le nombre de meurtres de femmes a encore augmenté, donnant à lire qu'en effet la relation de couple engendre la violence et peut entraîner la mort. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 121 femmes tuées par leur compagnon ou ex-conjoint en 2018, et déjà 119 décès sous de tels coups depuis le 1^{er} janvier 2019 (4). Une loi vient d'être votée en France, sur la proposition du député LR Aurélien Pradié, qui permet l'usage de bracelets électroniques anti-rapprochement avec pour visée d'interdire aux conjoints violents l'accès au domicile familial, que ce soit après une condamnation ou en prévention d'une ordonnance de protection. Cette mesure qui a fait ses preuves, notamment en Espagne, permettra de reconnaître le danger constitué par le conjoint violent et de le mettre à distance.

Dès lors, cela permettra aux policiers et aux acteurs sociaux d'avoir une réponse claire à proposer lorsqu'ils sont interpellés par des femmes dans un moment d'urgence, voire de détresse où la peur et l'angoisse apparaissent souvent *inattendables*. Nombre de reportages ont montré combien les femmes, qui se présentaient au commissariat en recherche de protection, ont été éconduites, comme si la violence conjugale était un fait de la sphère privée et devait le rester sans autre forme de réponse. La violence restait, de ce fait, le symptôme d'un couple qui se déchire et non l'urgence d'une femme en danger.

Une autre mesure apparaît tout aussi importante : l'interdiction de détenir une arme stipulée en cas de délivrance d'une ordonnance de protection. En effet, d'après les données compilées par *Libération* depuis le 1^{er} janvier 2017 sur les féminicides conjugaux, des armes à feu ont été utilisées dans 22,5 % des cas (5).



Vers un Grenelle des violences conjugales

Un Grenelle des violences conjugales (6) a été lancé à Matignon, en présence de nombreux ministres, d'associations et de proches des victimes. En écho au numéro d'écoute 3919 fonctionnant nuit et jour, celui-ci se terminera le 25 novembre, journée internationale contre les violences faites aux femmes. Il ne fait aucun doute que le gouvernement est à la tâche pour trouver à cet « insupportable », selon le mot d'A. Pradié, des solutions qui vont dans le bon sens, celui de protéger les femmes en prise avec un partenaire violent. La reconnaissance d'un lien pathogène dans le couple ne fait plus reculer.

Certes, le couple peut devenir l'enjeu d'une haine de l'autre sexe qui participe de cette violence meurtrière. Cette haine a un nom. C'est une haine qui interroge la différence des sexes et, plus spécialement, le fait que la jouissance féminine soit, pour tout un chacun, un réel qui ne peut pas se dire. Dans certains cas, cette haine de la féminité s'obscurcit jusqu'à préférer tuer plutôt que supposer un au-delà à la conjugalité. Si la haine touche à l'être, c'est parce qu'elle concerne ce point où l'autre sexe parvient à incarner une altérité de jouissance insupportable, qui se traduit alors par diverses expressions, allant de l'humiliation, du chantage, du dénigrement aux mesures de rétorsion et aux coups jusqu'au passage à l'acte criminel.

Contre les coups, les mots

Une manifestation contre les violences faites aux femmes a été organisée le 29 septembre dernier place de la République et les femmes présentes se sont allongées à même le sol, les yeux clos, pour simuler la mort. Suzy Rojzman, l'une des organisatrices du mouvement #Noustoutes indique : « Allongées comme cela, nous représentons toutes les victimes de violences conjugales. » (7)

Ce *die-in* met en scène la mort, le corps privé de son érection de vivant, privé de son mouvement, privé de sa parole aussi. Préparant la grande marche du 23 novembre contre les violences sexistes et sexuelles, de nombreux slogans veulent frapper avec des mots, comme s'ils voulaient les porter en écho des coups portés par les hommes contre les femmes. Les mots restent encore une arme, et leur pouvoir d'action, s'il reste toujours fragile, n'en demeure pas moins la seule façon de lutter contre ces féminicides.

Aujourd'hui, la parole sert à dire ce que le corps subit, en hommage certes à celles qui ne peuvent plus parler, mais aussi parce que la parole et le corps des femmes ne seront plus jamais séparables.

1 : Cf. Bonnaud H., « Maternité et insémination *post mortem* », *Lacan quotidien*, n° 586, 5 juin 2016, à retrouver [ici](#).

2 : Cf. un tweet de Sens commun du 15 octobre 2019. https://twitter.com/SensCommun_

3 : Cf. Cyrulnik B., « PMA : la présence d'un homme dans un couple est-elle indispensable au bonheur d'un enfant ? », *Le médiascope*, 17 septembre 2019, à retrouver [ici](#).

4 : Cf. Houdayer R., « CARTE – Les chiffres des violences conjugales en France », *France Bleu*, 3 septembre 2019 : « Ces chiffres ont été établis par la délégation aux victimes, qui dépend des directions générales de la police et de la gendarmerie nationales. », à retrouver [ici](#).

5 : Cf. Ballet V., « Féminicides : des meurtres dans toute la France et majoritairement à domicile », *Libération*, 8 mars 2019.

6 : Cf. Schiappa M., « Un grenelle des violences conjugales pour lutter contre les féminicides », en vidéo sur le site du Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les hommes et les femmes et de la lutte contre les discriminations, à retrouver [ici](#).

7 : Cf. Latil L., « Des femmes manifestent contre les violences conjugales place de la République à Paris », *Le figaro.fr madame*, 29 septembre 2018, à retrouver [ici](#).



Le rêve, la scène médiatique et le passage à l'acte

(In)actualité brûlante, la chronique de Nathalie Georges-Lambrichs

« Sans le document écrit, vous savez que vous êtes dans un rêve ». Par cette citation de Lacan répondant à une historienne venue à sa conférence du 24 novembre 1975 à Yale, commence *Lakant*, petit volume paru en l'an 2000 sous la direction de Yasmine Grasser et les auspices de l'École de la Cause freudienne. Rêve ou cauchemar, s'entend. Écrire s'impose donc : Adèle H*, encore.

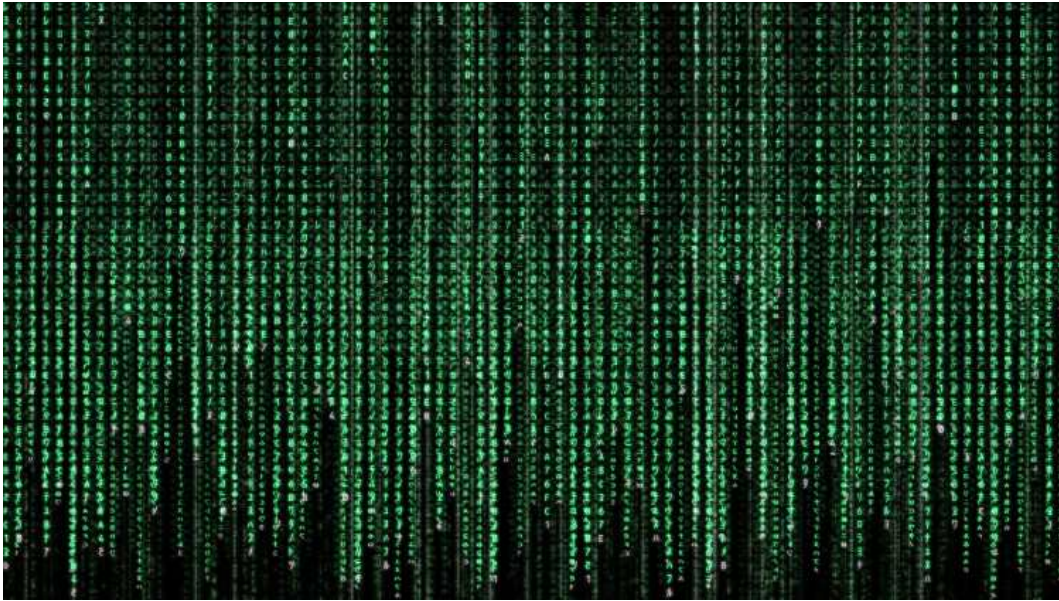
Entre l'homme (le rêveur) et son œuvre, l'opacité sévit, sexuelle en son fond. Elle est la zone des rêves et de leur interprétation. Elle est le quant à soi, qu'il m'est venu, il y a bien longtemps, de compléter d'un « avec Sade », fonction du cas qu'on en fait. Qui pourrait se croire au-dessus de cette zone qui tient noués le corps et le langage ? Nous ne cessons de l'explorer ; trauma en deçà, ravage au-delà : en son cœur, elle est le lieu de la comptabilité, laquelle ne souffre de compromis que symptomatique, c'est-à-dire éclairé quant à ses tenants et ses aboutissants.

Lorsqu'il nous est « donné » de voir et d'entendre une personne devenue un personnage public, une actrice dont le talent et la beauté sont connus, qui en appelle à l'opinion, chacun est mobilisé. Un ministre qui se targuait de faire régner la transparence dans les comptes de ses concitoyens a omis de se rappeler que sa propre comptabilité ne payait pas de mine. Un réalisateur, mis sous le feu des projecteurs pour être soupçonné de plusieurs viols sur des jeunes femmes dont une au moins était une adolescente, signe aujourd'hui *J'accuse*, braquant le projecteur sur l'individu nommé Dreyfus, victime du complot antisémite le plus célèbre de l'époque moderne.

Jacques-Alain Miller m'a un jour fait don d'une formule pour qualifier une modalité de jouissance : « jouissance de l'égaré », a-t-il proféré. Je me le rappelle très précisément, car je lui parlais de mon père auquel j'étais si identifiée qu'il me fallut des années pour entendre que ce qu'il avait dit de lui, c'est à moi qu'il l'avait dit.

L'expression surprend : n'est-ce pas un pléonasme ? Ne s'agit-il pas, dans la jouissance sexuelle, de s'abandonner, de perdre la tête, de quitter les trente-sixièmes dessous pour le septième ciel ? N'est-il pas question, dans cette zone, du silence des pulsions, indicible par définition ? Le ministre, le réalisateur, ne semblent-ils pas se dire et nous dire de regarder ailleurs que là où se trouve ce que l'on appelait au siècle dernier « le misérable petit tas de secrets » pour désigner le « moi » dont Freud a fait un meuble et percé le secret ?

Mais oui, précisément cela : ou l'indicible, ou le secret. L'indicible est enclos dans un lieu, et pour le border Freud inventa un lieu affin, y faisant l'éloge d'une ombre moins solitaire que celle de Tanizaki, ou autrement solitaire, car la psychanalyse n'est rien, si elle n'est le lieu où l'on aborde la solitude absolue, ce qui oblige à réinventer tout lien.



« Le lieu interprète », énonçait J.-A. Miller en 1995. Paraphrasant le début de « L'étourdit » ne peut-on dire que « là où l'on dit reste oublié... » ? Ce n'est pas nécessaire, car « Qu'on dise » ne peut s'entendre sans un lieu accueillant à ce dire. Du coup, ce qui reste en question est ce « on », matrice vide, en passe d'accueillir quiconque énonce quoi que ce soit, où que ce soit, et qui n'est jamais personne, ni nulle part.

De fait, c'est à *Médiapart* qu'Adèle Haenel a parlé, et conclut ses dires par la lecture d'une lettre adressée à son père. Un Média-à-part, certes, soutenu par des abonnés, et dont l'écho de l'excellence est monté dans les hautes sphères de la République, puisque le Président en a fait usage. Adèle H* s'y est fait entendre, et très vite, les répliques ont été nombreuses. Le ministère public ne s'est-il pas ému et mis en mouvement ? À son « j'accuse » répond « justice » – notre justice mal classée dans l'évaluation des systèmes judiciaires européens, ce pour quoi Adèle H* ne voulait pas la saisir. Mais, dit l'avocat de celui qu'elle a incriminé – M. C. Ruggia accusé de l'avoir mise sous son emprise et harcelé des années durant – c'est heureux, car celui-ci n'a pas eu le moyen de se défendre. Ce dédoublement de la scène médiatique n'égare-t-il pas ? Les citoyens que nous sommes le repérons, y assistons, y participons, un par un, s'efforçant d'en déchiffrer les effets, d'en appréhender les conséquences. Mais la cause ?

Une collègue qui m'est chère causant avec moi me disait qu'Adèle Haenel avait parlé dans sa lettre à son père de son analyse. Elle avait fait une analyse, c'était certain, elle l'avait dit. Stupeur : cela m'avait donc échappé ? Je réécoutai le soir même. Le mot « analyse » s'y trouve bien ; chacun jugera de sa résonance. Pour ma part, je tiens qu'Adèle Haenel a parlé de «[s]a petite analyse », a peut-être fait une analyse, mais qu'elle ne l'a pas dit. Et que, l'eût-elle dit, nous ne saurions pas ce qu'elle entend par là. L'analyste lacanien se garde de

comprendre, ce qui ne signifie pas qu'il cède sur son désir de déchiffrer ce qui peut l'être. Encore faut-il qu'il se repère, qu'il puisse se repérer, définir un lieu d'où et un lieu où son dire ait chance de porter autre chose qu'un égarement supplémentaire. Qu'est-ce qu'une psychanalyse ? Lacan disait que c'est ce qu'on est en droit d'attendre d'un psychanalyste. *Qu'est-ce qu'un psychanalyste ?* est donc, depuis Freud, en question. Si Adèle H* a fait une psychanalyse, un autre réel sera en question pour ceux que cette question intéresse.

Il a beaucoup été répété que Adèle Haenel est une femme puissante, et elle-même s'est dite prête à assumer les conséquences de son dire. Celles-ci sont déjà nombreuses, et difficiles à recenser, à nommer, à appréhender.

La scène médiatique et la scène que Freud a dite « Autre », celle où se fait entendre Un tout seul, avec la cohorte de ses autres victimes et ou bourreaux sont-elles sans rapport ? N'y a-t-il pas des précautions, des tempéraments à apporter pour éviter les effractions traumatiques et les interprétations sauvages ?

Il n'y en a pas, avant. Il n'y a pas d'avant le traumatisme. Aussi Adèle Haenel a-t-elle paru sur *Médiapart* sortant du traumatisme comme Vénus de l'onde ou la Vérité du puits, aux yeux des spectateurs invités par *Médiapart* à assister à l'entretien. Nos yeux étaient convoqués, et nos oreilles. Dans ces canaux vivants se déversaient les paroles frappées de la locutrice, s'apercevaient des larmes et des émotions contenues, se saisissait le travail de la parole se frayant un chemin à travers ces résistances. Un travail d'acteur, cet acteur que chacun de nous se trouve être aussitôt qu'il monte sur une scène pour s'adresser au-delà de son for intérieur – for dont l'existence n'est d'ailleurs que supposée, comme les psychanalystes le savent, qui sont parfois amenés à participer de son édification.

Bref, la forte énonciation d'Adèle H* nous donne du grain à moudre, pour passer nos préjugés au crible en matière d'énonciation publique ou privée, de recours à l'écrit ou au dire, de choix d'un lieu, ou d'un autre, choix qui pour être ou sembler forcé n'en demeure pas moins un choix.





Questions ouvertes

par Aurélie-Flore Pascal

En ces temps de préparation des Journées de l'École de la Cause freudienne (ECF) « Femmes en psychanalyse », une question se pose pour moi : comment les enseignements dans le champ de la psychanalyse résonnent-ils avec la position féminine ?

Les praticiens qui prennent la parole à l'ECF pour transmettre un « savoir psychanalytique à ciel ouvert » et les enseignants du département de psychanalyse à l'université Paris 8, qui nous offrent une chance de pouvoir lire des textes de Freud et de Lacan, interviennent non sans leurs connaissances et pourtant sans asséner un savoir. Ce savoir reste ouvert et laisse place à l'énigme, chacun peut trouver à y loger sa question. Si ces enseignements ont la rigueur et le sérieux d'une science, les psychanalystes qui interviennent ne se situent pas en place de maître, mais transmettent un savoir aéré qui s'adresse à des *Uns-tout-seuls* (1). Leurs mots sont susceptibles de toucher un sujet dans ce qu'il a de plus singulier, selon ce qui aura fait trace de jouissance chez lui. Ce sont donc plusieurs solitudes qui sont à l'écoute ; elles ne forment pas une masse, mais un ensemble de particularités et sont invitées à se mettre au travail autour d'un dire, le dire de celui qui témoigne et/ou qui enseigne à partir d'une question qui lui est propre. À l'instar de l'expérience analytique, il s'agit de pousser le « qu'est-ce-que ça veut dire ? » à son incandescence où, pour autant, il y a de l'irréductible en jeu. C'est avec cet irréductible, cette part de jouissance opaque, que le plus vif de la psychanalyse peut venir à se transmettre. Elle fait offre d'un savoir par résonance, et non par raisonnement. Un savoir qui s'énonce non à partir d'un fantasme de virilité, mais plutôt depuis une position féminine, offrant ainsi une possibilité à l'énigme d'être cultivée.

Plus précisément, nous ne sommes pas dans la configuration d'un Autre tout puissant, tel que le met en place le discours scientifique, qui sait ce que serait le bien *pour tous*, la bonne pratique, le savoir à inculquer et qui cherche vainement à faire taire le réel. Au contraire, la psychanalyse s'enseigne à partir de ce qui échappe, de ce qui fait trou, de ce point d'origine où il y a une perte : « le désir du psychanalyste, c'est son énonciation, laquelle ne saurait s'opérer qu'à ce qu'il y vienne en position de l' x [...] dont la valeur se note $(-\phi)$, la béance » (2).

En tant qu'auditeurs ou étudiants, ce n'est donc pas un bouchon de la castration que nous tentons de récupérer comme celui du fantasme dans lequel l'objet est pris, mais nous nous confrontons à nos manques. Manques dans la compréhension, résistances personnelles ou pente imaginative qui se met en travers du travail. Il arrive qu'un bout de savoir surgisse « en un éclair », comme l'a repris Clotilde Leguil à la précédente rentrée des cartels, et ce aussi entre les mots, dans les pauses du discours, à l'intérieur des silences.

Ce savoir ouvert peut donner lieu à l'invention d'un savoir sous la forme d'une thèse dans le cadre de l'université par exemple, mais c'est alors une thèse qui tient à la lettre, celle d'un *parlêtre* dont le corps porte la marque de *lalangue*, d'où quelque chose peut s'écrire. Les enseignements de l'École font également écho dans nos pratiques respectives, permettant que se tisse un fil qui, pour chacun s'il fait exception, suit l'orientation de Jacques Lacan éclairée par Jacques-Alain Miller. En cela, l'analyse reste vivante pour ceux qui la transmettent et pour ceux qui viennent en entendre quelque chose. Entendre cette *hystoire* mise en forme logique, transmise par des praticiens, « savants de leur désir » (3).

Dans son cours, J.-A. Miller évoque *le transfert de travail en tant qu'il est spécial, puisqu'il s'agit d'un transfert qui ne serait pas fondé sur le sujet supposé savoir, mais, au contraire, sur son absence* (4). Il interroge la forme de sublimation de ce transfert de travail à l'issue de la cure et souligne que c'est un transfert qui prend en compte l'inexistence de l'Autre. Cette barre sur l'Autre, comme celle posée sur l'article de ~~La~~ femme, rappelle que la béance ne sera pas refermée, elle marque que c'est aussi dans cette brèche que peut advenir le désir.

Ainsi, dans les enseignements à l'École, au département de psychanalyse de Paris 8 ou encore lors de la dernière Journée du CPCT-Paris (5), vif est le désir chez celles et ceux qui viennent écouter ou transmettre depuis une part de leur être féminin.

1 : Cf. Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. L'Un-tout-seul », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris 8, 2010-2011, inédit.

2 : Lacan J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 251.

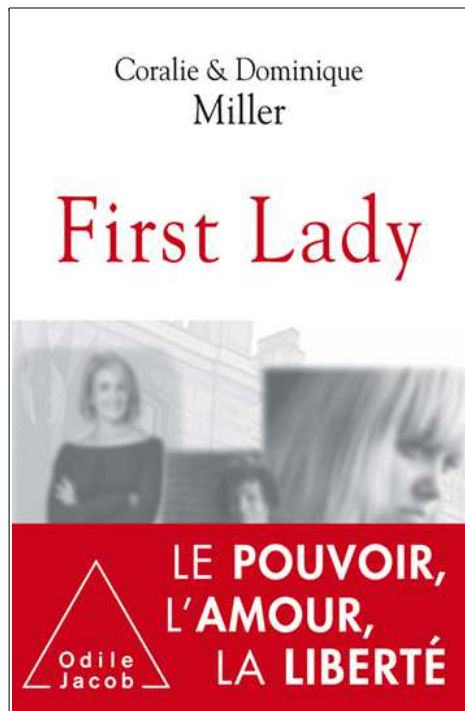
3 : Dupont L., « De l'analyste analysant », enseignement prononcé à l'ECF, 4 février 2019, inédit.

4 : Cf. Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. 1,2,3,4 », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris 8, cours du 3 juillet 1985, inédit.

5 : Cf. Journée du CPCT-Paris (Centre psychanalytique de consultations et de traitement) « Que savent les enfants ? », avec entre autres Éric Laurent, Lilia Majhoub et Jean-Daniel Mattet, 28 septembre 2019.

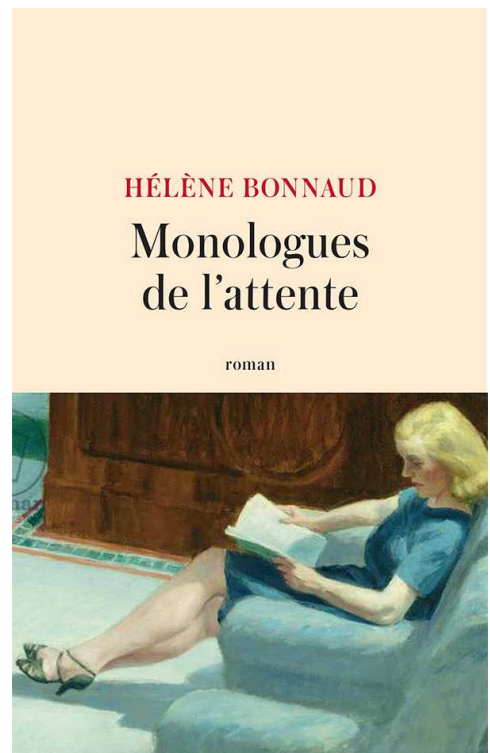


ANNONCES & DÉDICACES



First Lady
**Coralie & Dominique
Miller**

Monologues de l'attente
Hélène Bonnaud



Samedi 16 novembre 13h15 - 14h45
aux Journées 49 de l'ECF, près de la librairie,
rencontres et dédicaces avec
Coralie et Dominique Miller
Hélène Bonnaud

Ouvrages disponibles à la librairie des Journées 49,
sur Ecf-Echoppe après les Journées : <https://www.ecf-echoppe.com/>

Enseignements ouverts à l'École de la Cause freudienne

ECF.
2019-2020

le savoir psychanalytique à ciel ouvert

12 enseignements en accès libre, 3 soirs par semaine
à 21h, à l'École de la Cause freudienne, 1 rue Huysmans, Paris 6^e

L'ÉCOLE DE LA CAUSE FREUDIENNE ENSEIGNE. LE SAVOIR PSYCHANALYTIQUE À CIEL OUVERT ! POUR QUI ? POUR CHACUN QUI S'INTÉRESSE à la psychanalyse, quel que soit son âge, quel que soit son sexe, quels que soient sa condition, son niveau d'études ou son goût de la connaissance. Trois fois par semaine, un enseignement de praticiens réfléchissant sur leur pratique et éclairant aussi d'autres domaines à partir de là. Dans l'objectif de faire connaître la vitalité de la psychanalyse lacanienne aussi bien dans la pratique clinique que dans la façon dont les psychanalystes s'inscrivent dans les débats de l'actualité.

lundi

E1 – « S'orienter dans la clinique », HÉLÈNE DELTOMBE	30/09, 25/11, 24/02, 23/03, 27/04, 25/05, 22/06.
E2 – « L'interprétation en acte », MARIE-HÉLÈNE ROCH	07/10, 09/12, 06/01, 03/02, 09/03, 04/05, 08/06.
E3 – « Efficacité et modalités du transfert dans la cure analytique de l'enfant », CLAUDE PARCLINIAK	8/11, 16/12, 13/01, 02/03, 20/04, 11/05.
E4 – « Hommes, femmes, jouissance et semblants », ROSE-PAULE VINCIGUERRA, avec SOPHIE GAYARD, THIERRY JACQUEMIN, PASCAL PERNOT	14/10, 04/11, 02/12, 20/01, 16/03, 18/05, 15/06.

mardi

E5 – « L'analyse et son dénouement, de la vérité au réel », CLOTILDE LEGUIL	05/11, 03/12, 07/01, 03/03, 31/03, 05/05, 02/06.
E6 – « La psychose ordinaire - Développements », YVES VANDERVEKEN	08/10, 19/11, 10/12, 28/01, 10/03, 19/05, 09/06.
E7 – Soirées DES AE	01/10, 17/12, 14/01, 04/02, 17/03, 12/05, 16/06.
E8 – « Érotique féminine et dits de femmes », LILIA MAHJOUR	12/11, 21/01, 25/02, 24/03, 28/04, 26/05, 23/06.

mercredi

E9 – « Lacan ultime », PHILIPPE DE GEORGES	02/10, 06/11, 04/12, 08/01, 04/03, 01/04, 20/05, 03/06.
E10 – « Une introduction à l'enseignement de Lacan », ANAËLLE LÉBOVITS-QUENEHEN et DAMIEN GUYONNET	09/10, 13/11, 11/12, 22/01, 11/03, 06/05, 10/06.
E11 – « La passion du manque : de l'hystérie au féminin », MYRIAM CHÉREL	27/11, 18/12, 15/01, 05/02, 18/03, 29/04, 13/05, 17/06.
E12 – « L'amour après l'amour en psychanalyse », FABIAN FAJNWAKS	16/10, 20/11, 29/01, 26/02, 25/03, 22/04, 27/05, 24/06.

plus d'infos 01 45 49 02 68 . ecf@causefreudienne.org

 @Ecoledelacausefreudienne

www.causefreudienne.net

@ECF_AMP 

Lacan Quotidien, « La parrhesia en acte », est une production de Navarin éditeur

1, avenue de l'Observatoire, Paris 6^e – Siège : 1, rue Huysmans, Paris 6^e – navarinediteur@gmail.com

Directrice, éditrice responsable : Eve Miller-Rose (eve.navarin@gmail.com).

Éditorialistes : Christiane Alberti, Pierre-Gilles Guéguen, Anaëlle Lebovits-Quenehen.

Maquettiste : Luc Garcia.

Relectures : Sylvie Goumet, Michèle Rivoire, Pascale Simonet, Anne Weinstein.

Électronicien : Nicolas Rose.

Secrétariat : Nathalie Marchaison.

Secrétaire générale : Carole Dewambrechies-La Sagna.

Comité exécutif : Jacques-Alain Miller, président ; Eve Miller-Rose.

pour accéder au site LacanQuotidien.fr CLIQUEZ ICI